ADR - Conseiller à la sécurité - Transport de matières dangereuses

Certifiante | Formation continue

Réf. : 26200097F — Mise à jour : 21 août 2026

Organisme responsable : **AFTRAL GUICLAN**

Présentation de la formation

Objectifs

- La classification des marchandises dangereuses
- Les dispositions générales pour les emballages, les citernes et les conteneurs-citernes
- Le marquage, l'étiquetage, le placardage et la signalisation orange
- Les mentions dans le document de transport
- Le mode d'envoi, les restrictions d'expédition
- Le transport de passagers
- Les interdictions et précautions de chargement en commun
- La séparation des marchandises
- La limitation des quantités transportées et les quantités exemptées
- La manutention et l'arrimage
- Le nettoyage ou dégazage avant changement et après déchargement
- L'équipage et la formation professionnelle
- Les documents de bord
- Les consignes écrites
- Les obligations de surveillance
- Les règlements et restrictions de circulation
- Les rejets opérationnels ou fuites accidentelles des matières polluantes
- Les prescriptions relatives au matériel de transport

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée
Aucun prérequis

Liste des certifications

ADR - Conseiller à la sécurité - Transport de matières dangereuses

Métiers associés

N1201 — Affrètement transport

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
2223110S	Présentiel	Guiclan	01/01/2026	31/12/2026

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
2371908S	Présentiel	Guiclan	01/01/2027	31/12/2027

Source : GREF Bretagne #26200097F